



Cui (contrat unique d'insertion) à 20h par semaine

Par **ANDRE**, le **29/10/2011** à **09:50**

Bonjour,

Je voudrais savoir quel sont les avantages d'un CUI à 20 heures par semaines.
Est-ce que pôle emploi verse un complément de salaire ? Si oui pendant combien de temps ?

Merci pour votre intervention

Cordialement